



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 45	Date de convocation : 27 mai 2026
Nombre de conseillers présents : 39	
Nombre de suffrages exprimés : 42 dont : 3 pouvoirs	

SÉANCE DU 02 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de juin à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Saint-Agoulin (Salle des fêtes).

Présents avec voix délibérante :

Yannick BALLY, Claudine BARNERIAS, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Gérard BONNEAU, Pascal BOSSARON, Marc CARRIAS, Jean-Pierre CESSAC, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Christian CHAVAROUX, Christophe CLEMENTE, Marc CONÇU, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, David GAYET, Emilie GOURBEYRE, Jean-Marc GOUYET, Stéphane HOUSSEIER, Maud LEVRAT, Bernard MANILLERE, Matéo MOREL, Olivier PARADIS, Rémy PETOTON, Laëtitia POUZADOUX, Claude RAYNAUD, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Eric ROUSSEAU, Thierry SEGUIN, Frédéric VAUTRELLE, Astrid ZANUTTO, Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Elodie BIGAY-MARTINS (suppléant de Guillaume LAURENT), Philippe ROUGERON, Sandrine CHANEBOUX FERRANDON

Absents ayant donné un pouvoir :

Luc CHAPUT a donné pouvoir à Stéphane CHABANON, Pascale MORIN a donné pouvoir à Astrid ZANUTTO, Laurence WANG-WAH a donné pouvoir à Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER

Absents représentés :

Loïc CHATARD, Guillaume LAURENT

Absents :

Alain FEYDEL, Patricia FONTAINE, Cécile GILBERT

Secrétaire de séance : Jean-Pierre CESSAC

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2026_126 : Finances - Versement au concessionnaire du solde de subvention des travaux d'extension de la zone d'activité de Julliat-Est
--

Finances locales - Divers

Rapporteur : Didier CHASSAIN

Vu la délibération du conseil communautaire n°2019-140 en date du 4 novembre 2019, ZAC Julliat Est – Versement au concessionnaire,

Vu la convention en date du 4 décembre 2017, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme soutenant la réalisation de l'extension de la zone d'activités Juillat-Est à Aigueperse, réalisée par la communauté de communes Plaine Limagne,

*Considérant que ce soutien financier d'un montant de 203 045 € s'inscrit dans le cadre du contrat territorial de développement durable (CTDD),
Considérant le versement du solde de subvention d'un montant de 101 523 € de la part du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme en date du 1^{er} décembre 2025,*

Il convient de verser le solde de la subvention à l'aménageur (concessionnaire) Assemblia.

Après avoir procédé au vote, le conseil,

DELIBERE

Article 1 :

Le versement du solde de la subvention perçue au titre du contrat territorial de développement durable (CTDD) auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, d'un montant de 101 523 €, est reversé à l'aménageur (concessionnaire) Assemblia.

Article 2 :

Les crédits budgétaires sont prévus sur le budget annexe Zone de Julliat Est.

Article 3 :

Le président est autorisé à faire toutes les démarches nécessaires à la mise en oeuvre de la présente délibération.

Délibéré à l'unanimité les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 8 juin 2026

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre CESSAC

Signé électroniquement

Le président,

Claude RAYNAUD

Signé électroniquement